

# **RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

## **2006 - 2007**



**Territoires du  
Nord-Ouest**



## Territoires du Nord-Ouest

Kispin ki nitawihtin ā nihiyawihk ōma acimōwin, tipwēsinēn.

Cree

Ɂerihtł'ís dëne súliné yati t'a huts'elkér xa beyéyati theɂą Ɂat'e, nuwe ts'ën yólti.

Chipewyan

If you would like this information in another official language, call us.

English

Si vous voulez ces renseignements en français, contactez-nous.

Français

Jii gwandak izhii ginjik vat'atr'ijahch'uu zhìt yinohthan jì', diits'at ginohknii.

## Gwich'in

Hapkua titiqqat pijumagupkit Inuinnaqtun, uvaptinnut hivajarlutit.

## Inuinnaqtun

Съдът училищният съдът във Варна съди съдебната прокуратура и съдебната прокуратура във Варна.

Inuktitut

UVANITTUAQ ILITCHURISUKUPKU INUVIALUKTUN, QUQUAQLUTA.

## Inuvialuktun

K'éhshó got'ine xədá k'é hederi ɬedihtl'é yeriniwé nídé dúle.

## North Slavey

Edi gondı dehgéh got'ię zhatié k'ée edatł'eh enahddhe nide.

South Slavey

Tłicho yati k'èè. Di wegodi newo dè, gots'o gonede.

### Tłicho

(867) 920-6252

# **RAPPORT ANNUEL SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

**2006-2007**

## Table des matières

<b>Message du ministre</b>	<b>5</b>
<b>Introduction</b>	<b>6</b>
<b>Réalisations : Mise en oeuvre continue de la Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au rapport final du Comité spécial sur la révision de la <i>Loi sur les langues officielles</i></b>	<b>7</b>
<b>Réalisations : Éducation et langues officielles</b>	<b>10</b>
<b>Réalisations : Services gouvernementaux et langues officielles</b>	<b>20</b>
<b>Réalisations : Partenariats avec les communautés linguistiques</b>	<b>31</b>
<b>Conclusion</b>	<b>37</b>
<b>Annexe 1 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO en 2006-2007 – Langues autochtones</b>	<b>38</b>
<b>Annexe 2 : Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO en 2006-2007 – Français</b>	<b>39</b>

## **Message du ministre**

**L'honorable Jackson Lafferty  
Ministre responsable des langues officielles**



J'ai le plaisir de présenter le quatrième Rapport annuel sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest (TNO).

Les langues aux TNO sont nombreuses et variées. La langue de chaque groupe linguistique revêt une grande importance parce qu'elle symbolise à la fois la culture et la diversité. Certaines langues sont bien vivantes au sein de collectivités isolées, où elles sont utilisées dans les activités communautaires quotidiennes. D'autres sont menacées, là où peu de locuteurs les utilisent activement. Les résidents des TNO et les Ténois doivent pouvoir préserver et revitaliser leurs langues. C'est pourquoi le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest maintiendra ses efforts visant à soutenir nos langues officielles. Nous continuerons de travailler étroitement avec toutes les communautés linguistiques des TNO en soutenant leurs plans et leurs activités afin de revitaliser et d'améliorer la santé de nos langues.

Le présent rapport fait état des progrès que nous avons accomplis au cours de la dernière année pour promouvoir les langues officielles, de même que pour élaborer et offrir des programmes et des services linguistiques.

J'aimerais remercier les nombreuses organisations et toutes les personnes qui ont participé à l'amélioration, la préservation et à la revitalisation des langues officielles aux Territoires du Nord-Ouest.

**L'honorable Jackson Lafferty  
Ministre responsable des langues officielles**

## Introduction

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) continue de travailler avec les peuples Autochtones, la communauté francophone et les dirigeants territoriaux afin d'aborder les questions relatives aux langues officielles. Il s'est engagé à poursuivre ses initiatives afin d'améliorer la qualité et la prestation de ses langues officielles.

Le GTNO a réussi à négocier un financement avec Patrimoine Canada dans le cadre d'un projet pilote visant à établir un centre de services à guichet unique à Yellowknife. En s'inspirant d'autres modèles qui existent à travers le Canada, le centre renforcera la capacité du GTNO d'améliorer la prestation des services en français. Le but à long terme du GTNO est d'établir des centres similaires offrant des services dans les langues autochtones à partir du succès remporté par ce projet.

Nombreux sont les enjeux qui ont une incidence sur la santé de nos langues autochtones officielles. Parmi les plus déterminants, soulignons le déclin de l'utilisation de langues locales dans les communautés en raison des activités hautement technologiques d'aujourd'hui et de la prévalence de l'anglais dans la vie communautaire de tous les jours. Dans la plupart des communautés autochtones des TNO, seulement un petit nombre de locuteurs maîtrisent leur langue maternelle. Les communautés linguistiques autochtones jouent un rôle actif dans les activités de maintien des acquis linguistiques. Mais plusieurs n'ont pas toute la capacité requise pour aller au-delà de ces activités afin d'accroître le nombre de locuteurs de langues maternelles.

Malgré tous ces défis, avec l'appui et l'engagement de tous les groupes linguistiques officiels, le GTNO continuera de chercher des solutions afin de maintenir son soutien aux langues officielles des TNO.

Le présent rapport souligne les progrès accomplis en 2006-2007 et est censé être un compte rendu des activités qui se sont déroulées en vertu de la *Loi sur les langues officielles*.



## **Réalisations : Mise en œuvre continue de la Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au Rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles***

Le 30 septembre 2003, le ministre responsable des langues officielles a présenté la « Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au Rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* ». Ce document a examiné en détail chacune des recommandations du comité et proposé un plan d'action qui s'échelonne sur plusieurs années. En 2006-2007, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest a mis en œuvre de plusieurs mesures contenues dans le rapport final du comité afin d'améliorer des programmes et des services linguistiques qu'il offre de manière continue.

### **Renforcer les capacités en ressources humaines dans les langues officielles**

Comme l'indique le plus récent recensement, le nombre de locuteurs de langues autochtones aux TNO a chuté considérablement. Ainsi, la capacité des ressources humaines d'offrir des programmes susceptibles de revitaliser ou de maintenir l'utilisation des langues est limitée, à la fois en quantité et en qualité. Un élément important du renforcement des capacités, ce sont les programmes relatifs à la formation des enseignants, les programmes destinés aux spécialistes des langues autochtones, de même que le processus d'agrément pour les interprètes et les traducteurs. Ce processus a été mis en lumière dans la *Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-ouest au Rapport final du Comité spécial sur la révision de la Loi sur les langues officielles*.

Dans la réponse au *Rapport final du Comité spécial sur la révision de la Loi sur les langues officielles*, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (ÉCF) a indiqué que la formation des interprètes et traducteurs était nécessaire pour accroître le nombre d'interprètes et de traducteurs autochtones qualifiés et certifiés. Le ministre responsable des langues officielles s'est engagé à travailler avec les communautés linguistiques afin d'établir la meilleure façon d'y arriver.



En 2005, la Yamozha Kue Society, anciennement appelée l'Institut culturel déné a proposé un projet pilote de formation qui peut être adapté à d'autres langues dénées. Dans le cadre de ce projet, la Yamozha Kue Society travaillera en partenariat avec le gouvernement du territoire de Akaithcho pour élaborer et mettre en place une série de six modules de formation des interprètes et des traducteurs, qui seront complétés par un stage. La formation pilote est fondée sur les modules de formation des interprètes et des traducteurs du GTNO et inclut d'autres programmes de formation pertinents. La formation présente aux participants les

applications professionnelles de l'interprétation et de la traduction. Le but de la formation des interprètes et des traducteurs est d'améliorer la qualité des services offerts par les interprètes et traducteurs autochtones, ainsi que l'accès à de tels services dans les communautés des TNO.

Le module 1 du projet pilote de formation des interprètes et traducteurs autochtones a été achevé à Fort Resolution, en mars 2007. Des aînés et d'autres participants maîtrisant le chipewyan sont venus de Deninu Kue, Fort Smith, Lutsel K'e et de Dettah/Ndilo. Les modules 2 à 6 seront achevés en 2007-2008.

Le résultat anticipé du projet de formation des interprètes et traducteurs est l'établissement d'un bassin d'interprètes et de traducteurs autochtones qui pourront fournir des services linguistiques de qualité.

### **Le Conseil des langues officielles et le Conseil de revitalisation des langues autochtones**

Les deux conseils ont été établis en 2004 en vertu de la *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest*. Ils fonctionnent séparément en tant qu'organismes consultatifs. Les présidents des deux conseils relèvent du ministre responsable des langues officielles à titre consultatif.

Le Conseil des langues officielles est composé d'un représentant de chacune des 11 langues officielles aux TNO. Il conseille le ministre sur des questions relatives aux langues officielles aux TNO et, après examen, lui fait des recommandations quant au statut de chaque langue officielle et leur usage dans l'administration et à la prestation des programmes et services par les institutions gouvernementales.

Le Conseil de revitalisation des langues autochtones est composé d'un représentant de chacune des neufs langues autochtones officielles aux TNO. Il conseille le ministre et, après examen, lui fait des recommandations quant aux programmes et aux initiatives des communautés, des institutions gouvernementales et d'autres organismes visant à préserver, promouvoir et revitaliser les langues autochtones. Durant son examen, le conseil peut aussi évaluer les dispositions, le fonctionnement et l'efficacité de la *Loi sur les langues officielles*.

En vertu de la *Loi sur les langues officielles des Territoires du Nord-Ouest*, les membres des deux conseils sont nommés par le ministre à partir des nominations des représentants des différentes communautés linguistiques visées par le Règlement. En vertu du Règlement, une personne ne peut pas siéger à un conseil si elle ne réside pas aux TNO. Le mandat des membres des deux conseils consultatifs est de deux ans, et les membres du Conseil de revitalisation des langues autochtones peuvent également siéger au Conseil des langues officielles.

La Division des langues officielles du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation (ÉCF) fournit aux deux conseils des ressources techniques, ainsi qu'un soutien administratif et logistique.

Les deux conseils ont officiellement accepté et approuvé leurs termes de référence respectifs en avril 2006. Ils ont aussi participé à un atelier d'évaluation de leurs mandats et de leurs activités en août 2006, à Hay River. Le rapport de l'atelier a présenté les grands enjeux auxquels les deux conseils ont été confrontés au cours des deux dernières années. Ses recommandations axées sur l'amélioration ont été présentées au ministre responsable des langues officielles. Le mandat des membres des deux conseils a pris fin le 6 octobre 2006, et de nouvelles nominations ont été faites pour l'année 2006-2007.

<b>Membres du Conseil des langues officielles :</b>	<b>Membres du Conseil de revitalisation des langues autochtones :</b>
Chipewyan	– Sabet Biscaye
Cri	– Vance Sanderson
Gwich'in	– Alestine Andre
Inuinnaqtun	– Beverly Amos
Inuvialuktun	– Beverly Amos
Inuktitut	– Vacant
Esclave du Nord	– Lucy Jackson
Esclave du Sud	– Vacant
Tlicho	– Vacant
Anglais	– Steve Pedersen
Français	– Fernand Denault
	Chipewyan
	– Sabet Biscaye
	Cri
	– Vance Sanderson
	Gwich'in
	– Alestine Andre
	Inuinnaqtun
	– Beverly Amos
	Inuvialuktun
	– Beverly Amos
	Inuktitut
	– Vacant
	Esclave du Nord
	– Lucy Jackson
	Esclave du Sud
	– Violet Sanguez
	Tlicho
	– Mary Rose Sundberg

### **Règlement relatif à la *Loi sur les langues officielles***

En 2003, lorsqu'il a publié le document intitulé « Réponse du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest au Rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* », le GTNO a reconnu qu'il y avait lieu de renforcer et de clarifier la *Loi sur les langues officielles*. Une plus grande clarté des exigences relatives à la prestation des services dans les langues officielles contribuera à s'assurer que les employés du gouvernement et les clients sont conscients des droits et des obligations en cause.

En vertu de l'article 1 de la *Loi sur les langues officielles*, une institution gouvernementale se définit comme « tout ministère ou direction relevant du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le Bureau de l'Assemblée législative et tout autre organisme désigné dans les règlements ».

Après consultations avec les divers intervenants et ses ministères et organismes, le GTNO a approuvé en octobre 2006 le Règlement sur les institutions gouvernementales.

Parmi les institutions, le GTNO a inclus les administrations des services de santé, de même que des organisations comme le directeur général des élections, la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest et la Commission des accidents de travail.

## **Réalisations : Éducation et langues officielles**

## 1. Programmes de la petite enfance

Les programmes de la petite enfance sont les programmes offerts aux enfants d'âge préscolaire. Les programmes de foyers de linguistique comptent parmi les programmes de la petite enfance offerts dans au moins 20 des 33 communautés des TNO.

### Programmes de foyers linguistiques

Les programmes de foyers linguistiques aux TNO continuent de fournir diverses possibilités d'immersion linguistique pour les jeunes enfants. Il y a au moins un programme de foyers linguistiques dans huit communautés linguistiques autochtones, depuis la création de ces programmes en 2003.

L'usage quotidien de la langue autochtone est le critère le plus important utilisé pour déterminer l'allocation des fonds. Certains projets maintiennent une approche axée sur l'enseignement d'une langue seconde, alors que d'autres projets préconisent une immersion presque totale dans la langue autochtone.

En 2006-2007, 20 sites ont été financés dans les langues suivantes : chipewyan, cri, gwich'in, inuinnaqtun, inuvialuktun, esclave du Nord, esclave du Sud et tlicho. Parmi les critères du soutien financier, mentionnons l'existence d'un centre de la petite enfance bien établi et réglementé, de même que le soutien communautaire et parental. De plus, les centres doivent démontrer une amélioration des habiletés linguistiques des enfants, du personnel ou des parents durant les projets, ainsi qu'une responsabilité fiscale et une formation du personnel. La participation des aînés est un élément crucial, comme l'intégration du programme à des événements communautaires ou au développement des ressources.

Les programmes de foyers linguistiques ont été évalués, notamment lors d'un atelier en février 2006. Les membres du personnel responsable des programmes ont appris à utiliser des outils d'évaluation et ont évalué leurs programmes. Les évaluateurs ont aussi visité certaines communautés afin de recueillir des informations additionnelles sur les programmes.

Les résultats de l'évaluation ont indiqué que les programmes de foyers linguistiques contribuent à l'acquisition des langues autochtones parmi les enfants d'âge préscolaire. Par ailleurs, puisque les enfants apprennent à parler plus d'une langue traditionnelle, de nombreux adultes, incluant des employés des programmes de foyers linguistiques, des parents et des aînés, sont motivés à apprendre ou à utiliser plus souvent leur propre langue traditionnelle. Les programmes de foyers linguistiques contribuent également à bâtir des ponts entre les générations et une base pour l'immersion, là où c'est possible, dans les écoles primaires. Au moins deux programmes d'immersion à la maternelle ont vu le jour dans des communautés où des programmes linguistiques ont été mis en place.

Parmi les recommandations contenues dans le rapport d'évaluation, soulignons la création d'un poste de coordonnateur à temps plein, le financement pluriannuel des programmes de foyers linguistiques, une formation continue pour le personnel

responsable de ces programmes, un développement plus rigoureux des ressources relatives aux programmes et l'élaboration d'un programme d'études préscolaires.

Trente-trois membres du personnel responsable des programmes de foyers linguistiques ont participé, en mai 2006, à un atelier sur l'acquisition accélérée d'une langue seconde animé par Dr Stephen Greymorning, rattaché à l'University of Montana. Trente moniteurs de langues autochtones de la maternelle à la 9<sup>e</sup> année ont aussi participé à cet atelier.

## 2. Programmes d'éducation



### Programme de langues autochtones

Depuis au moins quatre décennies, les écoles des TNO fournissent le financement pour l'enseignement des langues et des cultures autochtones. Le cadre du programme d'enseignement pour la prestation de ces programmes est important afin de s'assurer que les élèves progressent dans leur apprentissage linguistique en ayant des résultats qui peuvent exprimer clairement des critères de réussite.

Le processus d'élaboration d'un programme d'enseignement autochtone a été entrepris en deux volets. Le premier volet – soit le programme d'inuvialuktun et de gwich'in, langues secondes, qui a été élaboré pour les enfants autochtones de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, en septembre 2005, par le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta, en partenariat avec la Société régionale inuvialuit et l'Institut social et culturel gwich'in – en est à sa première phase de projet pilote. Il a été mis en place dans les neuf écoles du Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta durant cette année scolaire.

L'approche préconisée a été de mettre à l'essai dans un projet pilote le programme d'études, qui a été produit en même temps que le programme d'enseignement, avec lequel il partage certains recouplements. Durant cette période d'essai, des enseignants ont souvent participé à des téléconférences pour discuter des modifications qui devaient être apportées dans les résultats d'apprentissage des élèves suggérés dans le programme d'enseignement.

Pour le deuxième volet du processus d'élaboration d'un programme d'enseignement autochtone, les membres du Comité consultatif sur les matières reliées aux langues autochtones du ministère de l'ÉCF se sont réunis pour entreprendre la préparation d'un programme d'enseignement du chipewyan, de l'esclave du Sud, de l'esclave du Nord, du tlicho et du gwich'in, langues secondes. Ce programme reflétera plus fidèlement la vision du monde des Dénés des TNO. Le comité consultatif a terminé son travail préliminaire et est passé à l'étape suivante, celle de la rédaction du programme d'enseignement.

## Éducation en français langue maternelle et en français langue seconde



L'*Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement* permet d'offrir l'enseignement du français langue maternelle et du français langue seconde dans notre système scolaire.

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a fourni le financement pour l'enseignement du français langue maternelle et l'enseignement du français langue seconde (programmes d'immersion française et de français de base) dans le cadre de l'*Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement* avec

Patrimoine Canada.

En 2006-2007, le ministère de l'ÉCF a offert une formation à des enseignants des programmes francophones et d'immersion française (arts du langage – français –, français de base et études sociales). Des documents pédagogiques en français, conçus pour répondre aux besoins de littératie des écoles francophones et d'immersion française, ont été achetés pour les bibliothèques scolaires et pour servir de ressources professionnelles destinées aux enseignants.

En vertu de l'*Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement*, les conseils scolaires de division (CSD) et les administrations scolaires de district (ASD) de Yellowknife reçoivent un financement additionnel pour recruter du personnel, acquérir des ressources pédagogiques, fournir un perfectionnement professionnel aux membres du personnel et organiser des sorties scolaires culturelles.

Des fonds supplémentaires ont été alloués aux CSD et aux ASD de Yellowknife afin de soutenir des projets pédagogiques dans le cadre des programmes de français. Cinq ASD ont reçu des fonds pour compléter leurs programmes de français de base destinés aux élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 12<sup>e</sup> année. Cinq administrations scolaires ont reçu un financement pour améliorer leur Programme de français de base de la première année à la douzième année. Par exemple, l'administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife a ajouté une classe de français intensif de 6<sup>e</sup> année à son programme de français de base. Trois administrations scolaires ont reçu un financement pour offrir des programmes supplémentaires dans les écoles d'immersion en français. Trois conseils scolaires de division ont reçu un financement pour offrir des programmes additionnels dans leurs classes d'immersion française. Par exemple, en 2006-2007, le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta a élargi son programme d'immersion en français à Inuvik à la 5<sup>e</sup> année. Les fonds additionnels reçus par la Commission scolaire francophone de division ont servi à accroître le nombre d'enseignants dans ses deux écoles.

En vertu des fonds complémentaires alloués dans le cadre de l'*Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement*, le ministère de l'ÉCF à poursuivre poursuit son partenariat avec Patrimoine Canada pour cofinancer la construction d'installations scolaires destinées aux francophones en milieu minoritaire. C'est ainsi que l'agrandissement de l'École Allain St-Cyr, à Yellowknife, a pu être mis en chantier.

### **Centres d'enseignement et d'apprentissage**

Les centres d'enseignement et d'apprentissage (CEA) continuent d'appuyer les programmes de langues et de cultures autochtones dans les écoles des TNO en se livrant à diverses activités, dont celles-ci : produire des ressources appropriées dans diverses langues autochtones; coordonner la formation des moniteurs de langues autochtones et des éducateurs de la petite enfance; organiser des camps linguistiques et culturels; contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes; planifier des conférences régionales sur l'éducation; participer à l'intégration des programmes Dene Kede et Inuuqatigiit à toutes les matières essentielles et obligatoires.

Les CEA fournissent leur expertise en participant à divers comités sur les langues autochtones du ministère de l'ÉCF. Des employés des CEA ont siégé au Comité consultatif sur les matières du programme d'études du déné langue seconde, de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, au Comité directeur du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones, au Comité directeur du Programme de formation des enseignants et au sous-comité « Groupe de travail sur les perspectives autochtones », ainsi qu'au Comité sur l'intégration de la perspective culturelle au programme Dene Kede.

Les centres d'enseignement et d'apprentissage du district n° 1 de Yellowknife, le Conseil scolaire de division du Slave Nord, le Conseil scolaire de division du Dehcho et le Conseil scolaire de division de Beaufort-Delta ont offert un total de neuf cours dans le cadre du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones, en collaboration avec le Collège Aurora, à différents moments durant l'année financière 2006-2007.

Des employés des CEA ont participé à un atelier de formation sur l'acquisition accélérée d'une langue seconde animé par D<sup>r</sup> Stephen Greymorning, puis ils se sont rencontrés à nouveau pour élaborer et partager des ressources reliées à cette formation. Ces responsables ont également participé à une conférence sur les langues dénés, à Yellowknife, organisée par la Yamozha Kue Society et le département des langues de l'University of Victoria.

Des représentants des CEA ont rencontré des coordonnateurs des langues régionales à la réserve de Hay River lors d'une visite guidée de l'édifice de la Yamozha Kue Society. Ils ont pu apprendre comment accéder aux ressources de l'organisme et discuter de préoccupations communes. Ces personnes ont aussi reçu une formation sur les polices de caractère dénées et ont observé une classe de langue slavey à l'école locale.

Le Conseil scolaire de division de South Slave a établi un centre d'enseignement et d'apprentissage dans ses bureaux. Le centre, qui possède des capacités de conception

et de publication, élabore, publie et distribue des ressources dans les trois langues autochtones du South Slave. Un important projet de collaboration entre les CEA, incluant la publication de livres, a été élaboré par le Conseil scolaire de division de South Slave dans toutes les langues autochtones et a été coordonné par le CEA du conseil scolaire. Résultat : trois livres ont été publiés en neuf langues autochtones, et un autre livre en sept langues autochtones.

Les Écoles catholiques de Yellowknife ont publié *The Old Man with the Otter Medicine – Eneèko Nàmbe ik’q K’eèzho* – et *The Legend of the Caribou Boy – Ekwò Dozhìa Wegondi* en tlicho. Elles ont aussi produit un cédérom multimédia qui accompagne les deux livres. Huit légendes et récits, qui avaient été publiés antérieurement par le foyer linguistique de Tulita en collaboration avec le CEA du Sahtu, de même que 50 livrets publiés par Eaglecrest, ont été réimprimés par les Écoles catholiques de Yellowknife.

Un guide d’enseignement qui accompagne le livre *Tatsea* d’Armin Wiebe a été publié en partenariat par l’Agence de services communautaires tlicho et les Écoles catholiques de Yellowknife.

L’administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife (YK1) a réédité en tlicho *Spring Hunt, Fishing et Learn Dogrib*.

Le CEA du Conseil scolaire de division de South Slave a présenté un atelier sur les écrivains slavey afin d’adapter des livres pour enfants d’Onion Lake, en Saskatchewan, dans leurs langues. Six livres ont été produits et distribués dans les écoles de la région. Le CEA du Conseil scolaire de division de South Slave a également tenu une séance d’informations pour les parents et les élèves inscrits au programme d’immersion Deh Gah.

Le centre d’enseignement et d’apprentissage du gwich’in a réimprimé le livre *Gwichya Gwich’in Googwandak*, qui était très en demande. Le centre a réuni les trousseaux de ressources essentielles pour la maternelle qui accompagnent le programme d’enseignement du gwich’in, langue seconde, et les a distribuées dans les écoles de la région. Il a également compilé des trousseaux et des ressources pédagogiques liées à la culture gwich’in, comme des livres, des articles, des vidéos et des objets culturels tels qu’une ceinture pour bébé, un traîneau en forme de panier, un hameçon en os os, une poupée habillée de vêtements traditionnelles, des raquettes à neige et des pelles à neige, pour compléter le programme d’études sociales de la 4<sup>e</sup> année. Ces trousseaux ont été distribuées à toutes les écoles primaires de la région.

Des employés du CEA du gwich’in ont participé à des réunions et au projet pilote du programme d’études du gwich’in langue seconde, en plus de contribuer à la traduction du programme et à l’entrée de données.

Ces responsables ont conçu un site Web spécifique à leur centre d’enseignement et d’apprentissage. Ils ont compilé des légendes, des récits, des images et des informations historiques qui seront affichés sur le site Web.

En 2006-2007, le Conseil scolaire de division du Sahtu a établi des CEA à temps partiel dans quatre collectivités et a produit des documents pédagogiques liés à la méthode

d'acquisition accélérée d'une langue seconde. En collaboration avec le foyer linguistique local, le centre d'enseignement et d'apprentissage de Fort Good Hope a organisé un atelier sur l'acquisition accélérée d'une langue seconde à des parents et d'autres membres de la communauté de Fort Good Hope. Les participants ont appris et mis en pratique la méthode et ont créé leurs propres ressources.

### **3. Formation des enseignants**

En fournissant les connaissances et l'expertise requises pour que notre système d'éducation repose sur les perspectives autochtones, les enseignants des TNO représentent un atout précieux.

La formation des enseignants apparaît sous la forme de deux volets. Le premier volet est la formation des éducateurs qui enseignent les matières essentielles et obligatoires dans nos écoles. Le second volet est la formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones qui enseignent les langues autochtones.

#### **Programme de formation des enseignants du Collège Aurora**

Le Programme de formation des enseignants du Collège Aurora, en partenariat avec l'University of Saskatchewan, prépare les enseignants autochtones et ténois qui travailleront dans les écoles des TNO. Ce programme offre un baccalauréat en éducation d'une durée de quatre ans au campus Thebacha de Fort Smith, des programmes communautaires à l'échelle locale, de même qu'un accès facultatif dans les campus régionaux.

En 2006-2007, en partenariat avec l'Agence de services communautaires tlicho, le gouvernement tlicho et le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, le Collège Aurora a offert un Programme de préparation à l'éducation communautaire et un programme d'accès au Programme de formation des enseignants dans la région des Tlicho. Ce dernier programme a offert des cours en langues autochtones, des camps culturels et une préparation académique. Sept étudiants ont complété le Programme de préparation à l'éducation communautaire, et 12 étudiants ont complété le programme d'accès au Programme de formation des enseignants. Au cours de l'année 2007-2008, tous ces étudiants et les nouveaux candidats poursuivront leurs études en suivant soit le Programme de préparation à l'éducation communautaire, soit le programme d'accès au Programme de formation des enseignants.

En 2007-2008, la région des Tlicho offrira la première des trois années du Programme de formation des enseignants et la première des deux années du Programme de formation des moniteurs de langues et de cultures autochtones.

Le Programme de formation des enseignants du Collège Aurora est financé par le budget de base du Collège Aurora et la Stratégie en matière de formation des enseignants du gouvernement des TNO.

## **Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones du Collège Aurora**

En 2006-2007, le Collège Aurora a offert neuf cours à temps partiel dans le cadre du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones. En tout, 89 personnes de quatre régions des TNO ont participé, soit 15 de plus qu'en 2005-2006, ce qui représente une augmentation de 17 %. Des enseignants de langues autochtones en cours d'emploi, des aides-enseignants spécialisés dans les besoins spéciaux et des éducateurs de la petite enfance ont suivi les cours.

### **Informations sur les participants par région**

<b>Région</b>	<b>Nombre de participants ayant complété le programme</b>
<b>Beaufort-Delta</b> – deux cours	16
<b>Deh Cho</b> – un cour	19
<b>Tlicho</b> – quatre cours	41
<b>Slave Sud</b> – deux cours	13
<b>Total</b>	<b>89</b>

En 2006-2007, le ministère de l'ÉCF a fourni des fonds au Collège Aurora pour l'embauche d'un coordonnateur du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones. Ce poste s'est révélé inestimable pour étendre la prestation des cours au moyen de partenariats renforcés avec les centres d'enseignement et d'apprentissage, les conseils scolaires de division et le collège. Parmi les recommandations formulées par le coordonnateur du programme, mentionnons les suivantes :

- améliorer la promotion du programme afin d'assurer la création d'un nouveau bassin de futurs enseignants de langues autochtones;
- réunir les ressources d'enseignement des moniteurs à la fin des cours pour favoriser le partage des pratiques exemplaires;
- présenter deux cours en même temps, le matin et l'après-midi, pour que les cours soient complétés plus tôt et pour réduire les frais de déplacement des formateurs;
- incorporer plus de cours intégrés à l'emploi, puisque ce modèle permet aux étudiants de suivre le programme en ayant le moins de répercussions possible sur les écoles.



Aussi, en 2006-2007, le Comité de révision du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones est allé de l'avant avec le nouveau programme de deux ans à temps plein, conçu pour être offert de manière continue à partir d'un modèle de prestation à la fois communautaire et régional. Les membres du comité se sont réunis pour conseiller le Collège Aurora sur la mise à jour et le développement de tous les cours du programme.

Le nouveau diplôme du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones s'inscrit dans le cadre d'une philosophie d'acquisition linguistique au moyen de camps culturels et d'un enseignement en classe. Le programme est composé de cours existants mis à jour et de nouveaux cours dans les domaines suivants : application des technologies, gestion de classe, art dramatique, linguistique et programmes d'études culturels. Le comité a fourni des directives aux concepteurs des cours et vérifié chaque cours durant la première année du nouveau programme. Il continuera de participer à la mise en œuvre du programme en donnant des conseils, le cas échéant, et évaluera les cours de la deuxième année du programme.

En 2006-2007, le Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones a été financé principalement en vertu de l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO*. Ce financement a été complété par le budget de la Stratégie en matière de formation des enseignants du GTNO et le budget de l'Initiative d'acquisition des langues autochtones du ministère de l'ÉCF. La première année du nouveau Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones sera offerte en 2007-2008 à temps plein dans la région des Tlicho et à temps partiel dans les autres régions.

### Faits saillants / Réussites

- Présentement, la cohorte d'élèves à Yellowknife a besoin seulement d'un ou de deux cours pour compléter le programme de certificat. Le but est de voir ces élèves obtenir leur certificat en 2007-2008.
- La prestation de cours intégrés à l'emploi a eu pour résultats un plus grand nombre d'inscriptions et un taux de réussite plus élevé chez les étudiants. Comme l'a mentionné le coordonnateur du programme dans ses recommandations, la prestation de cours intégrés à l'emploi est un élément à considérer dans les modèles futurs, puisqu'elle élimine un obstacle auquel certains étudiants sont confrontés.
- L'inscription d'étudiants autochtones au Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones s'est accrue de 17 % au cours de la dernière année.
- Les étudiants ont bénéficié des interactions avec les aînés, les autres membres de la communauté et les présentateurs invités.

## 4. Éducation des adultes

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a offert un financement aux centres d'apprentissage communautaires du Collège Aurora et dans le cadre d'autres programmes d'éducation aux adultes pour la prestation de cours de langues autochtones en 2006-2007. Les buts de ces cours ont été les suivants : fournir une formation préalable et une formation en cours d'emploi aux enseignants de langues et de cultures autochtones afin de répondre à la demande sans cesse croissante d'enseignement des langues autochtones pour les élèves, les enfants d'âge préscolaire et les adultes; fournir des cours accrédités permettant aux moniteurs de langues d'obtenir une attestation; fournir des cours professionnels et des cours de recyclage aux

enseignants certifiés de langues autochtones; et, enfin, promouvoir l'acquisition, la préservation et la revitalisation des langues autochtones aux TNO. Des cours ont également été offerts dans des foyers linguistiques et à des membres de la communauté qui travaillent dans le domaine des langues autochtones.



Durant l'année scolaire 2006-2007, en partenariat avec l'Agence de services communautaires tlicho, le Collège Aurora a offert un Programme de préparation à l'éducation communautaire afin de fournir une mise à jour académique aux étudiants potentiels du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones. Neuf étudiants se sont inscrits au programme et, parmi eux, sept étudiants l'ont complété. Le ministère de l'ÉCF a fourni un financement de 398 000 \$ pour soutenir la prestation de ce programme. Ce montant a été alloué à même le budget de la Stratégie en matière de formation des enseignants par le biais des services du collège.

Le GTNO a établi un financement permanent pour 2007-2008, ainsi qu'un financement additionnel pour 2008-2009 afin de soutenir, par rotation dans toutes les régions, la prestation à temps plein du nouveau Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones menant à un diplôme après deux ans. Ce financement (alloué à même le budget de la Stratégie en matière de formation des enseignants) fournit le salaire du coordonnateur du Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones. Ce poste a été créé et financé en 2006-2007 pour soutenir la prestation régionale des cours. Le coordonnateur travaille depuis le campus Thebacha, à Fort Smith. Parmi ses tâches, mentionnons celles de créer des profils d'étudiants, de déterminer les besoins dans les différentes régions et de coordonner la prestation des cours.

Des cours à temps partiel ont continué d'être offerts dans les régions au cours de l'année 2006-2007. En partenariat avec les conseils scolaires de division (CSD), les administrations scolaires de district (ASD), les centres linguistiques et les organismes gouvernementaux des Premières nations, le Collège Aurora a offert neuf cours à temps partiel dans quatre régions. Au total, 89 étudiants inscrits ont complété les cours avec succès. Pour la majorité des étudiants (74 étudiants sur 89, soit 83 %), ces cours étaient nécessaires à leur certification. Des efforts ont été déployés pour accommoder l'horaire de travail des étudiants, car plusieurs d'entre eux enseignaient dans des écoles en même temps. Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation a fourni le financement requis pour soutenir la prestation de ces cours.

## **5. Programme d'études du déné langue seconde à l'intention des adultes**

En février 2003, l’Institut culturel déné (aujourd’hui appelé Yamozha Kue Society) a reçu des fonds du ministère de l’ÉCF pour entreprendre le processus d’élaboration d’un programme d’études des langues dénées, en utilisant le Dene Zhatie (ou l’esclave du Sud) comme langage pilote. Ce processus faisait suite à une recommandation du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles* : « élaborer un programme d’études des langues autochtones, langues secondes, pour les adultes et promouvoir et soutenir une formation linguistique pour les employés du GTNO, les parents et les autres adultes intéressés » [traduction libre].

Le projet du déné langue seconde a été proposé en tant que projet pluriannuel comprenant les cinq grandes priorités suivantes :

- définir l’étendue et la séquence du programme d’études du déné langue seconde en mettant un accent particulier sur les niveaux élémentaires;
- élaborer un vocabulaire et une liste de syntagmes du déné de niveau élémentaire en faisant appel à des aînés et à des spécialistes des langues;
- préparer des plans de leçons et des ressources pédagogiques de niveau élémentaire;
- traduire les documents relatifs au programme, les plans de leçons et les autres ressources pédagogiques dans toutes les langues dénées, en collaboration avec les communautés linguistiques respectives;
- élaborer un vocabulaire, une liste de syntagmes, des plans de leçons et des ressources documentaires de niveaux intermédiaire et avancé.

La première partie du projet du déné langue seconde a résulté en un cadre de travail pour l’élaboration des grandes lignes du programme d’études et en un ensemble de mots de vocabulaire et de syntagmes suggérés par un groupe d’aînés et de moniteurs de langues. Le projet, qui s’est poursuivi durant l’exercice 2003-2004, a ouvert la voie à la préparation d’une première ébauche du programme d’études du déné langue seconde. Au cours des exercices 2004-2005 et 2005-2006, cette première ébauche a été révisée et achevée. Une deuxième ébauche des grandes lignes du programme a été réalisée pour la phase 2. Aussi, un ensemble de ressources documentaires a été préparé pour soutenir l’ébauche de la phase 1.

Durant l’année financière 2006-2007, un plus grand nombre de ressources du niveau 1 ont été préparées (incluant des ressources d’évaluation), le projet pilote a pris son envol, les grandes lignes de la phase 1 ont fait l’objet d’une promotion à travers la région du Denendeh, et le programme et les ressources de soutien ont été traduits en Dene Suline Yati. Ce document final, conçu pour orienter les moniteurs de langues et de cultures autochtones, peut être adapté selon différentes situations d’apprentissage.

## Réalisations : Services gouvernementaux et langues officielles

La Division des langues officielles du ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation collabore étroitement avec les ministères, les conseils et les organismes du GTNO afin d'assurer la mise en œuvre efficace de la Politique et des lignes directrices en matière de langues officielles, conformément à la *Loi sur les langues officielles* et le Règlement.

## 1. Projet pilote d'un centre de services à guichet unique

En mars 2003, dans son rapport final intitulé *Un territoire aux voix multiples*, le Comité spécial sur la révision de la Loi sur les langues officielles a recommandé que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) travaille avec le gouvernement fédéral et la communauté francophone afin de soutenir le projet pilote d'un centre de services francophones en français à Yellowknife.

Un centre de services à guichet unique regroupe des services gouvernementaux ou des informations relatives à ces services pour le public. Les services sont aussi disponibles aux résidents des communautés isolées au moyen d'un numéro de téléphone sans frais.

En réaction à cette recommandation, le GTNO s'est engagé à aller de l'avant avec sa réponse au rapport final du Comité spécial sur la révision de la *Loi sur les langues officielles*, déposé en octobre 2003, en procédant à une analyse des services et des exigences financières afin de déterminer les avantages d'un centre de services à guichet unique.

En décembre 2003, le GTNO a fait appel à la firme Conroy Ross Partners Limited pour qu'elle mène une étude sur la prestation des services gouvernementaux en anglais et en français à l'aide du modèle de guichet unique.

La recherche sur la faisabilité d'un modèle de guichet unique pour la prestation des services gouvernementaux a conclu que l'initiative recevait un appui solide des ministères et organismes du GTNO, ainsi que de la communauté francophone.

À la suite de cette étude, Patrimoine Canada a accepté de fournir un financement de 380 000 \$ sur une période de trois ans afin de soutenir le GTNO dans le cadre de ce projet. Le soutien financier comprend les coûts de la mise en œuvre du projet pilote du centre de services à guichet unique et les autres dépenses connexes jusqu'au 31 mars 2009.

Par le biais de la Division des langues officielles, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation est en charge du projet.

En 2006-2007, le ministère de l'ÉCF a entrepris la mise en œuvre du projet en visitant les centres de services bilingues au Manitoba. Ces centres fournissent un vaste éventail de services gouvernementaux bilingues, tout en faisant la promotion d'une offre active de services en français au sein de la communauté francophone. Un gestionnaire de projet a été embauché en 2007-2008, et le guichet unique devrait être opérationnel en 2008.

## 2. Communications avec le public

Le GTNO maintient son engagement à offrir des publications et d'autres services gouvernementaux dans les langues officielles des TNO et à en faire la promotion. Comme l'exige la législation, les ministères, les conseils et les organismes du GTNO doivent s'assurer que les documents appropriés sont traduits dans les langues officielles par des sous-traitants, dans le cas des langues autochtones, et par des employés de la division des langues officielles du ministère de l'ÉCF, dans le cas du français.

En 2005-2006, avec l'aide de sous-traitants, les traducteurs du ministère de l'ÉCF ont traduit plus de 952 000 mots en français ou en anglais pour les ministères, les conseils et les organismes du GTNO. Cela inclut les offres d'emploi, les demandes de propositions, les appels d'offres, les publications et les rapports du GTNO. De plus, des traducteurs juridiques du ministère de la Justice ont traduit 111 000 mots provenant de lois, règlements, décrets et motions, ainsi que 29 000 mots provenant d'autres types de documents. Le ministère de l'ÉCF (32,5 %), le ministère de la Santé et des Services sociaux (18 %) et le ministère de la Justice (17,3 %) ont produit plus de 67 % du volume total des traductions.

### Documents importants qui ont été traduits (anglais/français) en 2006-2007 :

*Gazette des Territoires du Nord-Ouest (parties I et II)*

*Volume des statuts annuels*

*Institut de formation postsecondaire*

*Manuel sur les systèmes de freinage pneumatique*

*Manuel de l'automobiliste*

*Guide pour quiconque désire se porter candidat aux élections générales de 2007*

*Discours du budget*

*L'accès aux soins de santé et les temps d'attente aux Territoires du Nord-Ouest*

*Mieux-être communautaire en action 2004-2005*

*Règlement sur la chasse*

*Enquête sur le tabagisme dans les écoles des TNO (2006)*

*Comptes publics*

*Plan stratégique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – Rapport d'étape de 2006*

*Série sur les possibilités de carrière*

*Rapport annuel de la Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest*

*Rapport annuel - Régie du logement*

*Guide sur le Règlement de pêche des Territoires du Nord-Ouest (révisé en 2006-2007)*

*Vers l'excellence - Rapport sur l'éducation*

*Guide de l'étudiant 2006-2007 – Programme d'aide aux étudiants des TNO*

*Fonds d'allocations de retraite de l'Assemblée législative*

*Services du coroner des TNO – Rapport annual 2004*

*Projets pilotes communautaires de l'Agenda social*

### **Traductions françaises et anglaises en 2006-2007**

<b>MINISTÈRES/ORGANISMES</b>	<b>NOMBRE DE MOTS</b>	<b>%</b>
Affaires autochtones	0	0 %
Éducation, Culture et Formation	317 594	32,5 %
Environnement et Ressources naturelles	48 595	5,0 %
Exécutif	20 138	2,1 %
Finances	6 748	0,7 %
Conseil de gestion financière (CGF)	19 472	2,0 %
Santé et Services sociaux	176 198	18,0 %
Ressources humaines	32 886	3,4 %
Industrie, Tourisme et Investissement	12 835	1,3 %
Offres d'emploi	0	0 %
Justice <sup>1</sup>	168 864	17,3 %
Assemblée législative <sup>2</sup>	57 301	5,9 %
Affaires municipales et communautaires	3 790	0,4 %
Société d'habitation des TNO	12 754	1,3 %
Outcrop	9 942	1,0 %
Travaux publics et Services	10 264	1,1 %
Transports	73 332	7,5 %
Commission des accident du travail	5 631	0,6 %
<b>TOTAL</b>	<b>976 344</b>	<b>100 %</b>

(1) Inclut la traduction française des lois et règlements

(2) Inclut les crédits, les procédures et les ordres du jour

Sources : *Division des langues officielles du ministère de l'ÉCF et ministère de la Justice*

## **3. Services au public**

Cette section résume les services offerts au public par les ministères, les conseils et les organismes du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest.

### **1- Assemblée législative**

L'Assemblée législative continue d'offrir des services au public dans le plus grand nombre de langues officielles possible. Les députés peuvent demander que des interprètes de n'importe quelle langue officielle soient présents lors des séances de l'Assemblée pour offrir à tous les députés, ainsi qu'aux membres du public présents dans la galerie de l'assemblée, des services d'interprétation simultanée. Ces services sont aussi disponibles pour les députés de notre Parlement jeunesse.

Des services d'interprétation simultanée dans une ou plusieurs langues officielles sont également offerts lors des audiences publiques organisées par les comités de l'Assemblée législative à travers les TNO.

L'Assemblée législative informe régulièrement les résidents des TNO sur ses activités et ses événements, en français dans les médias écrits et dans les langues autochtone à la radio communautaire

## **2- Ministère de la Santé et des Services sociaux**

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (SSS) offre son service multilingue Info-Soins TNO, une ligne téléphonique d'assistance, à tous les résidents des TNO. Ce service gratuit et confidentiel est offert 24 heures par jour par des infirmières et infirmiers autorisés bilingues (français et anglais) et dans toutes les langues autochtones officielles des TNO par l'entremise d'interprètes.

Trois employés bilingues à l'administration centrale du ministère reçoivent une prime au bilinguisme pour les services qu'ils offrent en français.

Les personnes qui ont besoin de services en français à l'Administration régionale des services de santé et des services sociaux d'Inuvik sont aidées par des employés bilingues de Yellowknife. Une ligne téléphonique offre des services bilingues (en français et en anglais).

Le site Web du ministère est presque entièrement bilingue (en anglais et en français), et des efforts sont constamment déployés pour continuer dans cette voie à mesure que de nouvelles informations sont ajoutées. Des ressources dans d'autres langues officielles sont de plus en plus disponibles à divers degrés.

Les employés du ministère des SSS ont eu droit à des présentations sur les obligations en regard des langues officielles par le consultant aux langues officielles, qui s'assure que les services sont offerts en conformité avec la loi.

Depuis 2006, le coordonnateur des services en français, qui est à l'emploi de l'Administration de santé territoriale Stanton et de l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife, et le consultant aux langues officielles sont des membres votants (et non de simples observateurs) du Comité de coordination du Réseau TNO santé en français.

## **3- Administration des services de santé**

### Administration de santé territoriale Stanton

Des services de santé sont disponibles 24 heures par jour, sept jours par semaine, à l'Hôpital Stanton. Autant que possible, ils sont offerts directement par des employés bilingues. Autrement, ils le sont par des employés bilingues rattachés à d'autres services ou par des interprètes. Neuf employés ont reçu une prime au bilinguisme.

En 2006-2007, il y a eu 94 demandes d'interprétation en français, dont 92 ont été satisfaites.

L'hôpital a un coordonnateur des langues à temps partiel et a combiné ce poste avec un poste similaire à l'Administration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife. Ce poste est financé en vertu de l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO*.

### Administration des services de santé et des services sociaux de Fort Smith



L'administration a un employé bilingue à la réception de l'hôpital qui fournit des services en français durant les heures normales de travail, du lundi au vendredi. À tout autre moment et pour les autres langues, des services d'interprétation sont offerts sur demande par des bénévoles.

L'administration a un coordonnateur des langues à temps partiel. Ce poste est financé en vertu de l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO*.

### Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River

En raison du petit nombre d'employés bilingues, les services linguistiques sont offerts sur demande par un employé bilingue.

L'administration a un coordonnateur des langues à temps partiel. Ce poste est financé en vertu de l'*Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones dans les TNO*.

## **4- Exécutif**

En tant qu'organisme central, le ministère de l'Exécutif fournit des services directs occasionnels au public. Lorsque des services sont demandés en français, les demandes sont adressées à la chef du protocole, la Division des communications et du protocole. La chef du protocole reçoit une prime au bilinguisme parce qu'elle traite toutes les demandes de services en français reçues par le ministère. Bien qu'elle reçoive occasionnellement des demandes par téléphone, elle a souvent affaire à des fonctionnaires fédéraux et à des visiteurs internationaux qui parlent français.

En octobre 2006, le GTNO a publié un document intitulée *Plan stratégique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest – Rapport d'étape de 2006*, une mise à jour des progrès accomplis par le gouvernement dans l'atteinte de ses objectifs et de la vision définie dans le *Plan stratégique du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest : Une population, des communautés et un territoire autonomes – une responsabilité*

partagée. Le rapport d'étape a été publié en anglais et en français. Il est disponible en format imprimé et sur le site Web principal du GTNO à des fins de consultation.

Au besoin, le ministère continue de faire paraître des annonces destinées au public dans le journal francophone *L'Aquilon*.

Des panneaux indicateurs sont mis à jour aux bureaux du ministère de l'Exécutif dans les langues officielles appropriées.

## 5- Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO)

La Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest (SHTNO) continue, le cas échéant, à communiquer dans les langues autochtones afin d'interagir avec les résidents des TNO. En 2006-2007, elle comptait deux employés qui ont reçu une prime au bilinguisme pour offrir des services dans une langue autochtone. Un de ces employés est entré en fonctions au milieu de l'année financière.

Comme elle le mentionne sur son site Web, la SHTNO offre, sur demande raisonnable, des services de traduction dans d'autres langues officielles des TNO. Aussi, elle finance en partie les postes d'agent de liaison communautaire dans 28 communautés avec des organismes communautaires pour fournir des services d'habitation et des services dans les langues autochtones, au besoin. Des services linguistiques sont utilisés dans environ neuf communautés.

### Prestation de programmes et de services directs

À Ulukhaktok et Paulatuk, des interprètes de l'inuvialuktun ont été embauchés pour la présentation communautaire du bureau du district de Beaufort-Delta intitulée *Options de logement* – les nouveaux programmes d'accès à la propriété – en mars 2007.

La pratique courante est d'embaucher des interprètes ou des traducteurs dans les communautés, au besoin, lors de réunions publiques. Des conseils face à face dans une langue autochtone sont offerts par des employés. Plus souvent, des résidents qui demandent des services de logement se font aider par des membres de leur famille.

## 6- Ministère des Transports

Le ministère des Transports a un employé bilingue qui s'assure que des services en français sont disponibles au bureau des permis de conduire et d'immatriculation des véhicules automobiles du Slave Nord. Environ 20 %



des transactions effectuées par cet employé le sont en français.

Des manuels destinés aux conducteurs des TNO ont été traduits en français :

- Basic Licence Driver's Handbook – *Manuel de l'automobiliste*
- Professional Operator's Licence Information – *Manuel du conducteur professionnel*
- Airbrake Manual Training & Reference Guide – *Manuel sur les systèmes de freinage pneumatique*
- Motorcycle Operator's Licence Information – *Manuel du motocycliste*

Le bureau de délivrance de Behchokö offre des services en Tłı̨chǫ.

Le manuel de l'automobiliste est aussi traduit en Tłı̨chǫ.

## **7- Ministère des Ressources humaines**

- En 2006-2007, le ministère des Ressources humaines avait six employés bilingues pour offrir des services en français ou dans une langue autochtone. Ces employés travaillaient à l'administration centrale ou dans un bureau régional.
- Le service de la paie du GTNO a accordé une prime au bilinguisme ou une prime de connaissances linguistiques à environ 300 employés en raison de leur utilisation de deux langues officielles des TNO ou plus au cours de l'année financière 2006-2007.
- Toutes les offres d'emploi avancées dans une région désignée dans un secteur francophone désigné ont été publiées en français et en anglais durant l'année financière 2006-2007.

## **8- Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation**

### Service des bibliothèques publiques des TNO

- Les bibliothèques publiques encouragent l'utilisation des langues officielles des TNO.
- Les bibliothèques publiques ont continué d'encourager les gens à célébrer la lecture en français. Les bibliothèques de Fort Smith, Hay River, Inuvik et Yellowknife ont présenté des collections de livres en français pour les adultes et les enfants. L'utilisation de documents en français continue d'augmenter dans ces quatre bibliothèques.
- Les bibliothèques publiques ont continué d'encourager l'utilisation des langues autochtones en achetant, autant que possible, des documents dans ces langues. Dans diverses collectivités, les employés des bibliothèques publiques présentent aux enfants et à leurs familles des programmes en anglais et dans la langue autochtone en usage dans la communauté.

### Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles

- La Direction des services de vulgarisation et d'éducation du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles fournit des programmes et des services en français au public en général et aux écoles.
- En 2006-2007, un programme scolaire d'une journée sur les modes de vie dénés a été présenté à l'École Boréale de Hay River.
- En juin 2007, le programme « Voyageur » a été présenté au musée durant cinq jours. Ce programme couronné de succès a présenté la culture francophone et le mode de vie des « voyageurs » à des élèves anglophones. Il a également été présenté en français à des élèves francophones (voir calendrier ci-joint pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le nombre des participants).
- L'agent d'éducation du patrimoine francophone du centre a rencontré des représentants d'organismes francophones. Il a également établi des liens plus solides avec le Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest qui a une composante touristique en français.
- La liste des adresses électroniques des enseignants des programmes francophones et d'immersion française a été mise à jour. Des informations sur les programmes scolaires et les ressources d'enseignement du français au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles ont été distribuées, de même que des brochures en français.
- Une trousse pédagogique sur les modes de vie dénés a été adaptée en français à partir d'une trousse pédagogique anglaise (*Lifeways Edukits*) en collaboration avec la Division des services scolaires et à la petite enfance du ministère de l'ÉCF.

Les expositions suivantes, qui ont eu des composantes en français, ont été présentées au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles :

- *Throught the Eyes of the Cree and Beyond : L'art d'Allen Sapp*
- *Qilalukkat! Les bélugas*
- *De la terre nous vivons*
- *Long Ago Sewing We Remember*

### **9- Ministère de la Justice**

- Tous les services sont fournis en français, sur demande, par des employés bilingues, des interprètes contractuels et un personnel francophone contractuel.
- Tous les textes réglementaires étaient disponibles en français.

- Tous les nouveaux produits de communication et les campagnes de sensibilisation ont été examinés en regard de considérations propres aux langues officielles. Des campagnes d'éducation du public relatives à la violence familiale, au droit familial, à l'avant-projet de la *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers*, ainsi qu'aux services offerts aux victimes ont été menées dans les langues officielles.
- Huit employés bilingues, dont trois à l'administration centrale du ministère, ont offert des services au public en français. Trois postes sont désignés comme étant bilingues. (Ces employés doivent maîtriser l'anglais et le français.) De plus, quatre employés ont reçu une prime au bilinguisme parce qu'ils offrent des services dans une des langues officielles autochtones (deux en chipewyan et deux en tlicho).



- Des services directs en français sont offerts par des employés bilingues à la Commission des services juridiques, au bureau de la curatelle publique, au bureau d'enregistrement des documents officiels et au greffe du tribunal

- Tous les bureaux du ministère (administration centrale et bureaux régionaux) fournissent des services par téléphone avec des interprètes, sans préavis. Des interprètes sont embauchés sur place, selon la demande.
- Le site Web du bureau de d'enregistrement des documents officiels a une interface en français qui facilite l'accès aux informations. Le site Web du ministère a une interface en français qui donne accès aux lois et à deux pages distinctes de ressources en français et dans les langues autochtones.
- En 2006-2007, 62 interprètes juridiques contractuels ont été embauchés pour fournir des services d'interprétation dans des langues officielles autres que l'anglais. Des interprètes sont embauchés, au besoin, par l'accusé, un témoin, un juré ou un membre du public (à la discrétion du juge).
- Divers guides juridiques et d'autres documents d'informations juridiques sont disponibles en français.
- Des activités de recrutement d'avocats ont été conduites en français, incluant une page Web et un vidéo en français.

## 10- Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles

- Le Guide de la pêche sportive (mis à jour), le résumé du Règlement sur la chasse, le Rapport sur les espèces des TNO 2006-2010, de même que des annonces sur la conservation de l'énergie, la gestion des stocks de caribou et la prévention des feux de forêt ont été distribués en français.

- Des documents ont également été produits en français pour le Groupe de travail sur la gestion durable des forêts et la réunion du Conseil canadien des ministres de l'Environnement, qui a eu lieu à Yellowknife.
- Deux employés – un à l'administration centrale du ministère et l'autre au bureau de la région du Slave Nord– ont reçu une prime au bilinguisme.

## **11- Ministère des Travaux publics et des Services**

- En plus des activités en français financées en vertu de l'Accord de coopération, le ministère des Travaux publics et des services a réalisé les activités suivantes en 2006-2007 en regard des langues officielles :
  - primes au bilinguisme, Michael Squirrel, Fort Simpson, Division des produits pétroliers pour le Slave Sud.
  - traduction courante de panneaux d'affichage à travers les TNO.

## **12- Ministère de l'Industrie, du Tourisme et de l'Investissement**

- Un employé bilingue a travaillé à Fort Smith.
- Le plan de gestion du parc territorial Doi T'oh et du sentier touristique du patrimoine Canol a inclus une offre active.
- Quatre annonces ont été faites en français.
- Le règlement sur la pêche sportive a été traduit en français.
- Le site Web de la Société d'investissement et de développement des Territoires du Nord-Ouest est aujourd'hui entièrement bilingue (anglais et français).

## **13. Ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales**

Le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales continue d'assurer la prestation des programmes et des services du GTNO requis par la *Loi sur les langues officielles* des TNO en fournissant un soutien administratif et stratégique pour la mise en œuvre de la loi.

- De nouveaux panneaux d'affichage dans les 11 langues officielles ont été installés.
- La version préliminaire de la constitution du gouvernement Dehcho a été traduite de l'esclave du Sud en anglais.
- Un employé bilingue reçoit une prime au bilinguisme.

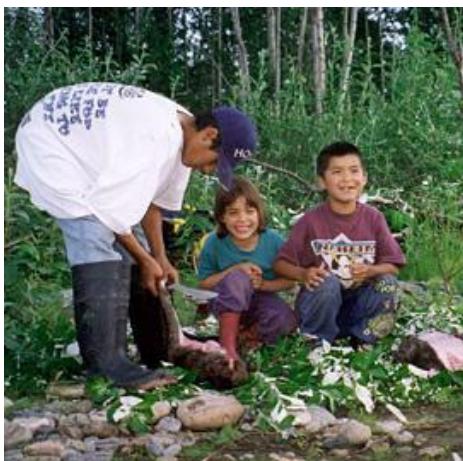
Des services d'interprétation sont fournis lors des réunions aux tables de négociations et des consultations communautaires, au besoin. Le partenaire qui organise l'événement couvre les coûts associés à la traduction.

Les documents tripartites (qui concernent le ministère des Affaires autochtones et des Relations intergouvernementales, les organisations autochtones et le gouvernement fédéral) sont traduits par le gouvernement fédéral.

## Réalisations : Partenariats avec les communautés linguistiques

En élaborant ses stratégies de soutien aux langues autochtones, le GTNO a été guidé par les principes suivants :

- Les langues et les cultures des TNO sont appréciées et constitueront la base de l'élaboration et de la prestation des programmes et des services.
- La responsabilité principale de la survie des langues incombe aux personnes, aux familles et aux communautés linguistiques.
- La responsabilité des programmes et des services relatifs aux langues autochtones sera décentralisée autant que possible. Cela permettra de s'assurer que les programmes et les services répondent aux besoins des gens à qui ils sont destinés et que les communautés linguistiques atteignent leurs buts.



### 1. Programme communautaire sur les langues autochtones

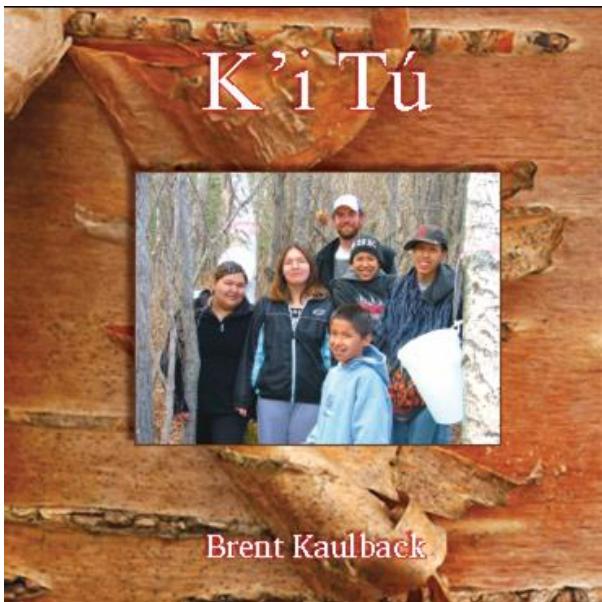
Au milieu des années 1990, le GTNO a modifié son approche globale quant à la prestation des services linguistiques au sein de sa structure organisationnelle. Ces changements ont donné lieu à la consolidation des fonctions associées aux langues et à une décentralisation des responsabilités relatives à la prestation des programmes linguistiques vers les communautés linguistiques autochtones. Les

programmes linguistiques communautaires reposent sur l'engagement des communautés d'établir leurs priorités, puis d'élaborer et de mettre en œuvre leurs propres plans stratégiques en matière linguistique. Après de nombreuses consultations, la réponse du GTNO aux besoins linguistiques régionaux a été d'établir un processus de financement des communautés linguistiques. Depuis 2000, le financement des programmes linguistiques préparés par les organismes autochtones régionaux repose sur de tels plans stratégiques en matière de langue.

Le ministère de l'ÉCF continue de fournir aux régions des conseils et une aide pour l'élaboration de leurs plans en matière de langue. Ces efforts et la contribution

financière annuelle ont contribué à promouvoir, améliorer et revitaliser les langues autochtones aux TNO.

## 2. Programme d'alphabétisation en langues autochtones



Dans son cadre stratégique en matière d'alphabétisation, le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation définit l'alphabétisation comme :

*« l'aptitude d'une personne à écouter, parler, lire, écrire, représenter, calculer et résoudre des problèmes dans l'une ou plusieurs des langues officielles des TNO à des niveaux de compétence nécessaires au fonctionnement en famille, dans la communauté et au travail. »*

À partir de cette définition, un financement est alloué à chaque groupe linguistique autochtone officiel. L'accent est mis sur l'élaboration de programmes

d'alphabétisation communautaire et familiale, tout en se servant de la langue locale. Ces programmes ont pour but d'améliorer les niveaux d'alphabétisation aux TNO et d'accroître l'importance de l'alphabétisation dans les langues autochtones officielles. Le but du Programme d'alphabétisation en langues autochtones du ministère de l'ÉCF est de s'assurer que l'alphabétisation devienne un objectif et une valeur communautaire à long terme, que les communautés linguistiques s'approprient leurs propres activités d'alphabétisation.

## 3. Service de toponymie

Le Service de toponymie des TNO, au Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles, aide les communautés à recevoir une reconnaissance officielle pour les noms de lieux traditionnels aux TNO, y compris ceux en langues autochtones. Le site Web du centre contient une base de données interrogable de plus de 4 000 entrées qui peuvent être consultées. Les employés du service travaillent avec les communautés pour faire des recherches et déterminer des lieux et des caractéristiques géographiques en vue d'une reconnaissance officielle aux TNO.

En 2006-2007, la liste et la carte des noms officiels des communautés des TNO, ainsi que les guides de prononciation, ont été mis à jour. Ces documents sont disponibles sur le site Web du Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles ([www.pwnhc.ca/programs/geog.html](http://www.pwnhc.ca/programs/geog.html)). De plus, un financement et un soutien technique

ont été fournis à la Saamba K'e Dene Band et à l'institut social et culturel gwich'in au nom de l'Ehdiitat Gwich'in Band et de la Gwichya Gwich'in Band, pour recueillir, documenter et soumettre, à des fins de reconnaissance, les noms traditionnels de lieux géographiques de leurs régions.

#### 4. Expositions du musée

Durant l'année financière 2006-2007, le Centre du patrimoine septentrional Prince-de-Galles a présenté trois expositions ayant un important contenu autochtone : *De la terre nous vivons bien* (tlicho); *Long Ago Sewing We Remember* (gwich'in) et *Qilalukkat – Les bélugas* (inuvialuktun). Ces expositions ont été conçues et préparées en collaboration avec des partenaires autochtones.

Des infrastructures ont été acquises et des programmes préliminaires ont été entrepris pour présenter une exposition à interaction tactile à la galerie Orientation du Centre sur les terres, les ressources et les gens des Territoires du Nord-Ouest. Cette exposition intitulée *The Land Up Here* fournira aux

visiteurs des informations sur les langues autochtones aux TNO et leur permettra de choisir des pistes sonores en langues autochtones. Les programmes de l'exposition seront produits en collaboration avec des organismes autochtones.



#### 5. Archives des Territoires du Nord-Ouest

Les Archives des TNO continuent de cataloguer et, afin de les conserver et de les rendre accessibles au public, de reformater des collections de documents écrits et des enregistrements sonores en langues autochtones. En 2006-2007, les Archives des TNO ont fait l'acquisition de

documents écrits et d'enregistrements sonores du Summer Institute of Linguistics, surtout en tlicho et en slavey. Parmi les enregistrements sonores reformatés pour être conservés et rendus accessibles au public, mentionnons les enregistrements de chants et de musique au tambour de dogribs, compilés depuis 1964 par Mike Hewitt, ainsi que des enregistrements d'entretiens avec des aînés, qui ont eu lieu entre 1989 et 1992, compilés par le Conseil de bande de Snare Lake.

#### 6. Projet du site Web sur les langues autochtones

Dans le cadre de sa stratégie continue visant à promouvoir les langues officielles des TNO, le ministère de l'ÉCF a élaboré un prototype de site Web.

The Gwich'in Teaching and Learning Centre's primary focus is to aid in the preservation and promotion of the Gwich'in Language and Culture. The Centre is part of the Gwich'in Social and Cultural Institute, which is the Cultural arm of the parent government Organization, the Gwich'in Tribal Council.

Please explore this site to learn more about the Centre, and more about the language and Culture of the people we represent.

The centre has been in existence for 27 years, and its primary purpose is to aid in the preservation and promotion of the Gwich'in Language and Culture, as a part of the Gwich'in Social and Cultural Institute, which is the Cultural arm of the parent government Organization, the Gwich'in Tribal Council.

Le but de ce site Web est de fournir aux communautés linguistiques autochtones et aux éducateurs un moyen de communiquer les uns avec les autres, de créer et de partager des documents et des ressources. Le site Web rendra également disponibles les documents à toute personne qui souhaite faire une recherche sur les langues autochtones des TNO.

Le ministère de l'ÉCF sera responsable de la présentation du site Web, et les communautés linguistiques autochtones seront responsables de son contenu. Cela leur permettra d'ajouter leurs propres ressources à la base de données des publications en langues autochtones. En 2006-2007, les communautés linguistiques autochtones ont fourni un contenu plutôt limité. La responsabilité de l'installation, l'entretien et l'administration du site Web fait toujours l'objet de discussions.

## 7. Programme de diffusion autochtone

Le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation fournit un financement à la Société des communications autochtones (SCA) et à la Société des communications inuvialuit afin d'appuyer leur programmation en langues autochtones. Les deux sociétés produisent une programmation radiophonique et télévisuelle qui fournit des informations et couvrent des questions d'actualité à partir d'une perspective autochtone présentée dans les langues autochtones de leurs régions respectives. Ces sociétés diffusent également en direct des assemblées régionales et des rencontres de dirigeants. De

telles diffusions jouent un rôle important dans l'accroissement de la sensibilisation à l'égard des enjeux régionaux et nationaux auxquelles les communautés autochtones sont confrontées. Toutes les émissions en direct et tous les commentaires sont diffusés dans la langue autochtone de la région.



La programmation radiophonique et

télévisuelle est une façon de renforcer et de revitaliser les langues et les cultures autochtones au moyen de la technologie de la communication. Les émissions diffusées éduquent, informent et divertissent les membres des communautés autochtones, en plus d'accroître la sensibilisation à l'égard des langues, des cultures, des valeurs et des croyances autochtones aux TNO.

## **8. Accréditation des traducteurs et interprètes autochtones**

En février 1999, le ministère de l'ÉCF, en collaboration avec les membres d'un comité formé de traducteurs et d'interprètes, a élaboré et approuvé des « normes professionnelles ». Un processus d'accrédiation des interprètes et des traducteurs autochtones a été approuvé en septembre 2000. Une consultation menée auprès des administrateurs de la *Loi sur l'apprentissage et la qualification professionnelle des métiers et des professions* a indiqué que ces documents, qui ont maintenant plus de cinq ans, devraient être examinés avant d'être soumis officiellement aux fins de leur approbation.

Des représentants des communautés linguistiques se sont réunis en septembre et en décembre 2006 afin d'examiner, de mettre à jour et de valider les normes professionnelles des traducteurs et interprètes autochtones. Les participants ont discuté des normes pour s'assurer qu'elles reflètent fidèlement les connaissances, les habiletés et les aptitudes requises par les traducteurs et interprètes autochtones compétents.

Le plan consiste maintenant à expérimenter le programme d'accréditation des traducteurs et interprètes autochtones avec les mêmes personnes qui ont finalisé les normes professionnelles. Ce projet pilote prendra son envol, lorsque toutes les ressources nécessaires seront établies.

Le besoin d'accréditer des traducteurs et interprètes autochtones a continué de croître en raison des audiences publiques qui ont été tenues sur les revendications territoriales, l'exploitation minière et d'autres projets de développement aux TNO. Les traducteurs et interprètes autochtones doivent maintenant posséder toutes les compétences requises dans les domaines suivants : terminologie relative aux soins de santé, aux services gouvernementaux, aux tribunaux, à l'assemblée législative, à l'environnement et au réchauffement de la planète – qui auront des répercussions sur les modes de vie des résidents des TNO. Pour informer les populations autochtones, les gouvernements, les organismes autochtones et l'industrie ont besoin, plus que jamais, des services de traducteurs et d'interprètes autochtones certifiés.

## **9. Soutien accordé à la communauté francophone**

Le ministère de l'ÉCF maintient son soutien envers la communauté francophone des TNO grâce à un financement offert en vertu du Programme de développement culturel et communautaire. Le financement pour l'année financière 2006-2007 a été de 145 000 \$.

La Fédération Franco-Ténoise, ses associations membres à Fort Smith, Hay River, Yellowknife et Inuvik; la *Garderie Plein Soleil* à Yellowknife et le journal communautaire *L'Aquilon* ont reçu un financement qui leur permet de soutenir un éventail d'activités sociales et culturelles, comme celles-ci :

- le Parlement jeunesse;
- la campagne de promotion pour le journal *L'Aquilon*;
- la mise à jour du site Web en français.

### Programme des peuples autochtones

Avant de renouveler le Programme des peuples autochtones, le ministère de l'ÉCF a dû attendre la réponse du gouvernement fédéral aux recommandations du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones. Toutefois, un nouveau gouvernement a été élu au Canada et a changé, sans trop de clarté, la politique relative au processus de financement des langues autochtones.

En novembre 2006, le nouveau gouvernement fédéral a annoncé des changements au programme de financement des langues

autochtones. Patrimoine Canada a proposé l'établissement d'un nouveau programme, l'Initiative des langues des Premières nations, des Inuits et des Métis, afin de soutenir la protection, la revitalisation et la promotion des langues autochtones. La nature et les objectifs du nouveau programme seront définis, après l'examen des recommandations du Groupe de travail sur les langues et les cultures autochtones, des discussions tenues avec les organismes autochtones et des spécialistes des langues autochtones, ainsi que des consultations menées dans les ministères fédéraux et avec les provinces et les territoires. Le nouveau programme aura trois composantes majeures : des programmes linguistiques communautaires, une coordination nationale et des projets spéciaux.

Le financement national actuel alloué en vertu de l'Initiative des langues autochtones (ILA) sera maintenu selon les paramètres suivants : 75 % des fonds seront consacrés aux langues des Premières nations; 15 % aux langues inuit; et 10 % aux langues métisses. Le nouveau gouvernement fédéral a indiqué son engagement à élargir l'Initiative des langues autochtones en allouant un financement de 5 millions de dollars par année, jusqu'en 2014, en vertu de la nouvelle Initiative des langues des Premières nations, des Inuits et des Métis.



## Conclusion

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest reconnaît la diversité de ses langues officielles. Il reconnaît aussi que des langues autochtones sont bien vivantes dans certaines communautés, alors que d'autres langues sont dans un état critique dans d'autres communautés. En conséquence, le GTNO continue d'allouer des fonds destinés à divers programmes linguistiques scolaires et communautaires afin de soutenir l'élaboration de ressources et d'activités qui encouragent l'utilisation des langues autochtones. De même, il continuera d'apporter son soutien au développement communautaire et culturel des francophones qui résident aux TNO.



Le GTNO poursuit ses négociations avec le gouvernement fédéral afin de signer un nouvel *Accord de coopération Canada-TNO*. Un tel accord pluriannuel lui permettra d'assurer le soutien continu nécessaire à l'amélioration, à la préservation et à la revitalisation des langues officielles des TNO.

## **Annexe 1 (amendement de mai 2008)**

### **Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO en 2006-2007 – Langues autochtones**

	VOTE 4		VOTE 1	
	Budget	Dépenses	Budget	Expenditures
Santé (terminologie autochtone)	35,000	35,000		
Centres d'enseignement et d'apprentissage	475,000	475,000		
Programme de moniteurs de langues et de cultures autochtones	200,000	200,000		
Radiodiffusion des langues autochtones	220,000	216,875	222,000	172,875
Planification et évaluation linguistiques	5,000	8,125		
Promotion linguistique	20,000	20,000		
Développement de ressources linguistiques	5,000	5,000		
Toponymie	15,000	15,000		
Contributions communautaires	925,000	922,061	443,000	423,759
Initiative d'acquisition linguistique			797,000	427,868
Initiative de développement de la petite enfance			727,000	760,699
Alphabétisation (à partir de l'initiative d'alphabétisation)			300,000	185,000
Division les langues officielles – Administration			410,000	223,712
Total des programmes scolaires de langues autochtones			7,370,000	7,222,093
<b>Financement total pour les langues autochtones</b>	<b>1,900,000</b>	<b>1,897,061</b>	<b>10,269,000</b>	<b>9,416,006</b>

## **Annexe 2 (amendement de juin 2008)**

### **Dépenses des programmes de langues officielles du GTNO en 2006-2007 – Français**

		Budget	Dépenses
Accord de coopération Canada-TNO relatif au français et aux langues autochtones aux TNO			
Éducation, Culture et Formation		<b>799,000</b>	<b>761,556</b>
Services de traductions en français du GTNO	454,000	440,613	
Services au public	50,000	31,720	
Politiques et coordination Promotion linguistique	128,000 15,000	128,067 13,052	
Financement communautaire (PDCC)	145,000	145,000	
Projet spécial –Guichet unique	7,000	3,104	
Justice		<b>463,000</b>	<b>461,039</b>
Services de traductions juridiques	431,000	390,433	
Services au public	32,000	70,606	
Santé et Services sociaux		<b>270,000</b>	<b>265,686</b>
Politiques et coordination	15,000	50,977	
Services au public	50,000	14,714	
Services au public (Administration des services de santé et des services sociaux))	205,000	199,995	
Environnement et Ressources naturelles	Services au public	10,000	10,592
Exécutif	Services au public	6,000	3,905
Finances	Services au public	3,000	2,407
Conseil de gestion financière	Services au public	2,000	1,831
Ressources humaines	Services au public	2,000	2,443
Industrie, Tourisme et Investissement	Services au public	8,000	8,645
Assemblée législative	Services au public	14,000	13,418
Affaires municipales et communautaires	Services au public	12,000	10,693
Société d'habitation des TNO	Services au public	12,000	9,208
Travaux publics et Services	Services au public / location de bureaux	90,000	89,990
Société d'énergie des TNO	Services au public	0	0
Transports	Services au public	13,000	13,000
Commission des accidents du travail	Services au public	3,000	1,862

Rapport Annuel sur les Langues Officielles 2006-2007

<b>Total (Accord de coopération Canada-TNO)</b>	<b>1,600,000</b>	<b>1,656,275</b>
<b>Accord de coopération Canada-TNO relatif aux langues minoritaires et à l'enseignement d'une langue seconde – enseignement en français</b>	<b>2,418,000</b>	<b>2,418,000</b>

**Mention de source**

*Comité Action jeunesse des TNO*, page 12

Institut social et culturel gwich'in, pages 17 et 31 (Ingrid Kritsch), 34

Société des communications autochtones des TNO/CKLB Radio, page 35

GTNO – toutes les autres photos